

Chères et Chers membres SPVal,
Ce 97^{ème} bulletin vous informe des dossiers traités par le Comité Cantonal de la SPVal durant le mois de février.

Olivier Solioz, président



Dossiers du Comité Cantonal

Le Comité Cantonal et le Président de la SPVal ont analysé, traité et suivi les dossiers suivants :

- **Organisation 2025-2026** : Le SE finalise la validation des dotations (classes, appui, soutien, AC&M, ...). Les directions pourront ensuite préciser l'organisation et les attributions aux enseignants engagés à Durée Indéterminée.

Les mises au concours seront publiées sur le site

<https://www.vs.ch/fr/web/srh/stellenbourse>

dès le début mars (-> onglet de droite).

Pour les nouveaux engagements, le statut du poste est à vérifier :

- *Durée Déterminée ou Durée Indéterminée*
- *Soutien Permanent ou Soutien Non Permanent.*

Ces éléments ont une importance lors d'un changement d'école et pour la couverture OIPG.

Pour compléter les équipes pédagogiques, les directions peuvent engager des étudiants de 3^{ème} année le lundi et/ou le vendredi, dans une seule et même classe.

- **Commission Capacités Transversales** : Le DEF-SE a créé cette nouvelle commission permanente pour les Cycles 1 et 2.

La SPVal y a déjà proposé deux représentants. Elle en fera de même pour un ERVE.

- **Salaires 2025** : Les versements des salaires 2025 sont annoncés pour ces dates : 27 février, 27 mars, 29 avril, 27 mai, 26 juin, 29 juillet, 28 août, 29 septembre, 29 octobre, 27 novembre, 18 décembre 2025.

Le certificat de salaire pour la déclaration d'impôt 2024 est à télécharger dans l'ENT :

-> Portail administratif -> Portail SAP -> Employé Self-Service
-> Certificat de salaire.

- **GT Administration du temps de travail** : Le 24 février 2025, le GT s'est repenché sur son mandat et, le 26 février 2025, la commission sectorielle de l'enseignement de la FMEP s'est positionnée sur certains points.

- **Brochure Relation Famille-Ecole** : Le SE a décidé de réviser la brochure éditée en 2019. La SPVal a transmis ses propositions d'adaptations.

- **Sondage de satisfaction** : Les résultats complets du sondage 2024 du DEF auprès de tous les enseignants valaisans peuvent être consultés ici :



- **Suite de l'AD SPVal 2024** : Le courrier SPVal du 12 juin 2025 avec la résolution ainsi que la réponse du DEF du 13 janvier 2025 sont disponibles :



- **Grand Conseil** : Le 14 février 2025, le Grand Conseil a traité les points du DEF avec notamment les postulats suivants :

- Pour une éducation en santé sexuelle professionnelle et laïque.

Transmis au Conseil d'Etat pour exécution

- Proposer une filière à distance à la HEP-VS.

Accepté et transmis au Conseil d'Etat pour réponse

- Ecole inclusive : Etat de situation en Valais

Transmis au Conseil d'Etat pour exécution

Des conseils individuels ainsi que des renseignements ont été donnés à des collègues qui étaient face à des problématiques diverses (OIPG, SP-SNP, FCE, ...).

Education Numérique : Equipement Scolaire

Dans le cadre de la Stratégie Education Numérique, l'annexe du Règlement concernant la prise en charge des frais pour les ressources pédagogiques relatives à la scolarité obligatoire (RS 400.110) précise les équipements que les communes doivent mettre à disposition dans un délai de 3 ans.

L'Office de l'Education Numérique (OEN) est chargé de gérer les ressources pédagogiques et techniques dédiées à l'Education Numérique. Il reprend les activités du centre ICT-VS.

Règlement Education Numérique



Site OEN



FMEP

Le nouveau site de la FMEP est en ligne.



Des actualités ainsi que deux nouveaux avantages pour les membres sont disponibles :

Véhicules Kia



Location PubliBike



Syndicat des Enseignants Romands

Election à la présidence du SER

Lors de l'AD du 17 mai 2025, les délégués devront élire une personne à la Présidence.

Le Président sortant, David Rey, reste à disposition pour un 2^{ème} mandat.



Élection à la présidence du SER pour la période 2026-2030

Conformément aux statuts du SER, l'Assemblée des délégués en devra élire son président lors de la session du 17 mai 2025. Le président sortant, arrivant au terme de son premier mandat en août 2026, se représentera mais remet, conformément aux statuts, son mandat à la disposition de l'AD.

Les candidatures à cette élection sont ouvertes jusqu'au 28 mars 2025.

Prêt de son ou des confidés

Le personnel des établissements scolaires du SER ou de la Section SER (et à ses côtés) est au service de son Président élu pour le mandat 2026-2030. Avant une démission de quelque nature que ce soit, le personnel enseignant dans une institution publique ou privée, doit être au bénéfice d'une exécution dans l'urgence avant de donner son accord à l'adhésion à une candidature à cette élection.

Compétences

Le candidat doit posséder les compétences de la fonction SER (et à ses côtés) : être capable de gérer l'équipe, d'être reconnu par le CDP, d'être un représentant de son corps dans la profession d'enseignant dans une institution publique ou privée, d'être au bénéfice d'une exécution dans l'urgence avant de donner son accord à l'adhésion à une candidature à cette élection.

Le personnel

Le candidat doit posséder les compétences de la fonction SER (et à ses côtés) : être capable de gérer l'équipe, d'être reconnu par le CDP, d'être un représentant de son corps dans la profession d'enseignant dans une institution publique ou privée, d'être au bénéfice d'une exécution dans l'urgence avant de donner son accord à l'adhésion à une candidature à cette élection.

Candidatures -> jusqu'au 28 mars 2025

Code de déontologie

La nouvelle édition du Code de déontologie est disponible.



Rappel de deux propositions d'activités

SRL « Nature en livres » du 17 au 21 mars 2025



UBS Football Cup



6H et 7H : 14 mai 2025
8H : 21 mai 2025

Inscriptions -> jusqu'au 16 avril 2025

Exposition : Enseignants-Artistes de la SPVal

Des artistes, membres de la SPVal, exposeront et/ou se produiront du 19 mars au 30 mars 2025 à la Grange à Emile de Martigny.

Dates et horaires sur l'affiche :



Calendrier de la SPVal

La prochaine séance du CC SPVal se tiendra le jeudi 20 mars 2025.

Dates à réserver

pour les Assemblées Générales des districts :

| | |
|--------------------------------|------------|
| Mardi 29 avril 2025 | Sierre |
| Mercredi 30 avril 2025 | Entremont |
| Jeudi 1 ^{er} mai 2025 | Monthey |
| Vendredi 2 mai 2025 | Hérens |
| Lundi 5 mai 2025 | Sion |
| Mardi 6 mai 2025 | St-Maurice |
| Mercredi 7 mai 2025 | Martigny |
| Vendredi 9 mai 2025 | Conthey |

Correctif :

L'Assemblée Générale AESVal aura lieu le mardi 14 mai 2025.



Dates à réserver par les délégués :

| | |
|-------|------------------------------------|
| SER | AD samedi 17 mai 2025 à Bienne |
| SPVal | AD samedi 24 mai 2025 à Aproz |
| FMEP | AD samedi 8 novembre 2025 à Sierre |

Pour contacter la SPVal

- Olivier Solioz, Président, répond à vos questions générales presidence@spval.ch.
- Philippe Martin, Administrateur, gère les listes et les finances info@spval.ch.
- Anne-Marie Mesiano, Collaboratrice spécialisée, assure différents mandats spval@bluewin.ch.